

PERSPECTIVES de la PAIX

- Satisfaire nos revendications.
- Restaurer nos libertés démocratiques et syndicales.

La guerre d'Algérie est terminée. La paix s'organise lentement malgré les séquelles de sept années de massacres. La paix fera revivre une Algérie libre, quelles que soient les tentatives désespérées des éléments qui couvraient sous le slogan « d'Algérie française », leur vrai visage de fascistes et de criminels.

Enfin, il est permis d'espérer et même d'entrevoir quelques certitudes. Hier, la guerre bouchait, en effet, toute perspective. Elle accumulait les privations, les fardeaux. Elle empoisonnait l'atmosphère avec le spectre du fascisme grandissant qu'elle avait engendré.

Aujourd'hui, il est possible de commencer à restaurer tout ce qui a été saccagé.

Nous pourrions, désormais, mieux travailler à l'allègement du budget militaire qui écrase tous les budgets civils. Nous revendiquerons avec cent fois plus de force le relèvement de notre pouvoir d'achat et la satisfaction de nos principales revendications.

Et nous nous unissons pour l'action nécessaire à la reconquête de toutes les libertés démocratiques et syndicales qui se sont dégradées tout au long de ces années de guerre.

MAIS, tout cela ne viendra pas tout seul. Le grand capital au pouvoir renforce ses positions. L'homme de la Banque Rothschild qui devient premier ministre ne s'apprête à faire du « social » que dans les mots. Les banquiers n'ont jamais qu'une orientation : gonfler leurs coffres-forts... Et pour cela, exploiter, surexploiter les travailleurs, les petites gens.

Aussi, jamais plus que dans ces lendemains de guerre, l'unité n'aura été plus impérieusement nécessaire.

Notre Fédération C.G.T., la C.G.T. tout entière y travaillent.

Dans chaque bureau, dans chaque service, travaillons de même et préparons les luttes décisives inévitables, mais cette fois pleinement victorieuses.

G. FRISCHMANN.



SOLIDARITE AUX PETITS ENFANTS D'ALGERIE

Cette maman algérienne peut, pour la première fois, sourire à la paix. Ces petits enfants algériens vont grandir en considérant les Français non plus comme des occupants, comme l'ennemi, mais comme des frères, des amis.

Mais pour des centaines de milliers, la guerre a ravagé leur maison quand ils en avaient une. Et souvent, le père manquera pour toujours...

La C.G.T., pour eux, a édité un timbre de solidarité. Toutes et tous, demandez-le à nos militants et militantes.

Editorial.....	2
Patronat et cités ouvrières dans la Basse-Loire.....	3 > 9
La CGT et la guerre d'Algérie.....	3 > 9
Classe ouvrière et extrême droite.....	14 > 15
CNR	16

Ils débarquent !

Voilà un nouveau numéro de votre cahier de l'IHS. Un cahier qui débarque en juin 2014 !

Un mois chargé en actualités de l'Histoire qui suit un mois où certains l'ont trop vite oubliée avec le résultat honteux du scrutin aux élections européennes !

C'est pourquoi l'IHS vous propose de revenir sur les dangers de l'extrême droite dans la classe ouvrière dans ce cahier.

Vous trouverez dans ces pages assez denses la position de la CGT et d'un de ses « bouledogues » lors de la préparation de la première guerre mondiale.

Puis c'est aujourd'hui 60 ans qui nous sépare de cette guerre qui a eu du mal à être nommée comme telle : celle d'Algérie. Une large place est laissée pour comprendre le rôle joué par notre confédération : « *La CGT peut donc se féliciter d'avoir affirmé, quelles que soient les circonstances, son soutien au peuple algérien et à ses aspirations à vivre libre* ». Votre IHS44 prépare une conférence sur ce thème pour la rentrée.

Une nouvelle rubrique vient de naître ; une « Tribune » où le verbe sera dans le fruit. L'exposition du Conseil général de Loire-Atlantique « L'assemblée générale » est le sujet pour ce cahier. Notre camarade nous explique comment « *le résumé ne justifie pas le raccourci* ».

L'Assemblée générale de votre IHS44 se tiendra le 17 juin à Nantes. Je la présiderais pour la dernière fois. Je ne souhaite pas renouveler mon mandat pour des raisons d'emploi du temps. Bien entendu je reste adhérent de notre association et y apporterai ma contribution aussi souvent que cela sera nécessaire et possible.

Je tiens à vous remercier tous de votre aide dans cette responsabilité que j'ai effectué au mieux mais loin des ambitions que je m'étais fixées. Je me suis enrichi culturellement, mais aussi de nouveaux camarades lors de ce parcours.

Vive la CGT et son IHS en Loire-Atlantique avec ses femmes et ses hommes qui la font grandir.

Directrice de Publication
Marie-Claude ROBIN

Conception et impression
Imprimerie CGT 44

Patrice MOREL

LA CGT, L'ANTIMILITARISME ET LA LOI DES TROIS ANS

En 1913, malgré l'opposition de la SFIO et des Radicaux socialistes à la Chambre, le Sénat adopte le 7 août, la loi portant de deux à trois ans la durée du service militaire⁽¹⁾. Cet allongement du passage des appelés sous les drapeaux est au centre du nouveau dispositif mis en place à la veille de la Première guerre mondiale. Il augmente le nombre des conscrits ce qui paraît, pour les nationalistes, une mesure efficace contre la force militaire allemande. La CGT mène une campagne passionnée contre cette loi, de puissantes manifestations dans les villes et dans certains régiments provoquent des réactions brutales des pouvoirs publics. La droite nationaliste se déchaîne contre la CGT qualifiée d'antipatriote. Cette crise permet de mesurer les progrès de l'antimilitarisme. Sur le plan international, la période est agitée dans les Balkans, l'Allemagne réarme laissant supposer l'ouverture imminente d'hostilités.

L'antimilitarisme, présent dans le mouvement ouvrier, est ancien⁽²⁾. Il s'illustre principalement dans le domaine économique et l'intervention de l'armée dans les conflits sociaux est largement condamnée. En 1894, durant la grève de Trignac, le député socialiste Avez recommande aux soldats de désobéir à leurs chefs et assimile l'uniforme militaire à une livrée du bagne⁽³⁾ ! L'armée sévit dans beaucoup de grèves et réprime. En 1907 dans le Languedoc, la même année à Nantes, à l'occasion de la grève des dockers, avec mort d'homme. En 1908, à Draveil-Villeneuve-Saint-Georges, Clemenceau fait tirer sur les manifestants. La liste est loin

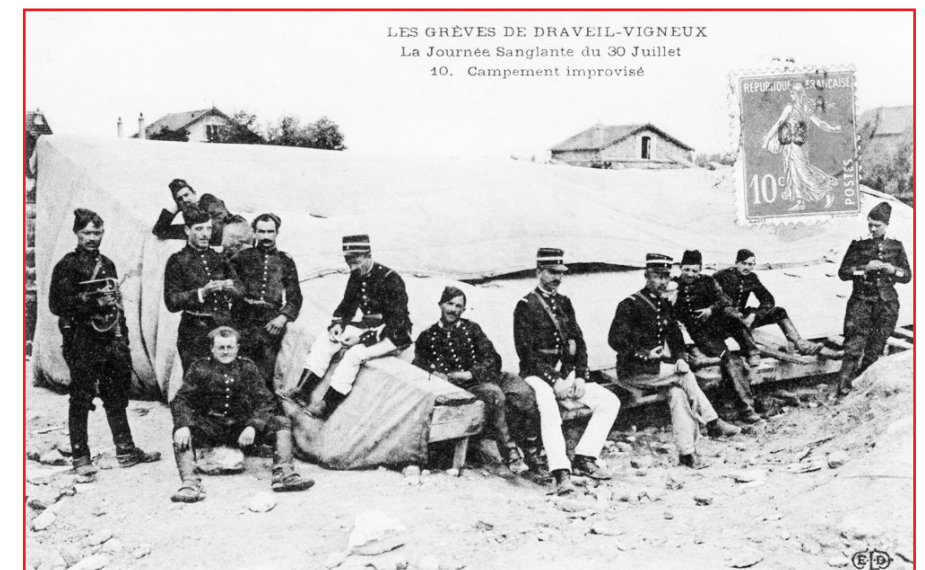
d'être clause et même antérieure avec la fusillade de Fourmies le 1^{er} mai 1891. L'armée selon la formule de l'époque est le « *chien de garde du capital* » lorsqu'il s'agit du « *maintien de l'ordre* ».

ANTIMILITARISME ET CONGRÈS DE LA CGT

La question de l'antimilitarisme fait débat dans les congrès de la CGT. En 1900, à l'occasion du XI^e congrès corporatif (V^e de la CGT), à Paris, la cinquième question de

un jour peu éloigné, flanqueront en l'air leurs instruments de massacre pour crier tous : « Vive la Révolution sociale ! ». Il est également décidé de verser quelques subsides aux jeunes militaires et d'aménager des relations avec les organisations syndicales. L'œuvre du « *sou du soldat* » se met en place avec son journal.

D'autres congrès de la CGT abordent la question de l'antimilitarisme. Il est important de s'arrêter sur celui de



Les Grèves de Draveil-Vigneux

l'ordre du jour est : « *De l'entente à établir entre les jeunes soldats syndiqués et les bourses du travail ou syndicats existant à proximité de leurs garnisons* ». On y apprend que 5 à 6000 jeunes syndiqués, tous les ans, sont incorporés et qu'il ne faut pas laisser « *déprimer les jeunes soldats par l'encasernement et s'abrutir par la vie stupide du régiment, il y a chance que lorsqu'ils se rencontreront avec leurs frères les travailleurs en grève ils ne tireront pas sur eux et peut-être en* »

1906. Amiens, bien connu pour le débat sur l'indépendance syndicale et la Charte dite d'Amiens. Il l'est moins pour le tournant que prend l'antimilitarisme après le dépôt de la motion de Georges Yvetot, liant antimilitarisme et antipatriotisme. Cette motion se heurte de front à celle déposée par Henri Gautier, secrétaire de la Bourse du travail de Saint-Nazaire, au nom des délégués des ouvriers métallurgistes, ouvriers charbonniers, ouvriers du port, inscrits maritimes, comptables

et employés, dessinateurs et typographes de Saint-Nazaire. Voici le contenu de son ordre du jour et il n'est pas question d'antipatriotisme !

« *Le congrès, considérant l'emploi de plus en plus constant de l'armée dans les grèves comme force oppressive du capital et du patronat contre les travailleurs, confirme les décisions antérieures des Congrès de la Confédération générale du travail adoptant l'antimilitarisme comme un moyen de propagande et de lutte économique pour la suppression du salariat.* »



La Grève des dockers, Nantes

GEORGES YVETOT ET L'ANTIPATRIOTISME

Voyons, très brièvement, qui est Georges Yvetot avant de présenter sa motion qui emporte l'approbation d'une majorité du congrès. Le journal nantais nationaliste, *L'Express de l'Ouest*, du 12 juin 1913, le décrit « *de petite taille, à la forte mâchoire, à la tête enfouie entre les épaules, trapu autant qu'un homme peut l'être, n'a pas une silhouette d'agitateur. Souriant, le teint frais, les cheveux blonds, il a une figure pacifique. Mais son pacifisme va jusqu'à l'antipatriotisme intégral.* ». Yvetot est bien connu des tribunaux. Acquitté à Paris et à Troyes pour le *Manuel du Soldat* considéré comme un « *catéchisme de la lâcheté et de la désertion* » par l'extrême droite ⁽⁴⁾ ; il est à nouveau condamné, en 1907, à Nantes à l'occasion de la grève des dockers. Son outrance verbale et ses discours violemment

antimilitaristes l'occupent plus que la défense corporative des ouvriers. En juin, la Cour d'assises de la Loire-Inférieure le condamne à 4 ans de prison et 100 francs d'amende.

Pourtant rien ne prédisposait Yvetot à l'antimilitarisme. Il est né en 1868, dans la caserne des Minimes, à Paris, ou son père est gendarme. De sept à onze ans, il est scolarisé chez les frères de la doctrine chrétienne puis, son père décédé, il est placé à l'orphelinat d'Auteuil où il apprend le métier de typographe. A la fin de son apprentissage, Yvetot entre dans cette profession au journal *La Patrie*, « *Organe de la défense nationale* ». Réformé, il ne fait pas de service militaire. C'est à partir de 1901, qu'il accède au devant de la scène syndicale en succédant à Fernand Pelloutier (son maître) à la tête de la Fédération des bourses du travail. L'année suivante, Yvetot est cofondateur de la Ligue antimilitariste et ensuite adhère à l'Association internationale antimilitariste qui préconise la désobéissance et la rébellion des appelés. Yvetot, surnommé le « *bouledogue de la CGT* », sert de liaison entre ces mouvements anarchistes et la Confédération. Sa motion au congrès d'Amiens préconise désormais que toute action de propagande antimilitariste et antipatriotique doit devenir plus intense et toujours plus audacieuse car « *les prolétaires n'ont pas de patrie* » !

Cette motion est discutée dans la confusion, on refuse la parole à des orateurs inscrits. Elle se heurte aux autres motions toutes économiques comme celle des Nazairiens, du syndicat des travailleurs de l'Etat d'Indret, des chemins de fer, de la Bourse du travail d'Angers qui soutient celle de Saint-Nazaire. Au moment du vote, la motion d'Yvetot

l'emporte tout de même, par 488 mandats contre 310, 49 blancs et 23 nuls. Le résultat est contesté. La proposition d'Yvetot a rallié 488 voix alors qu'il y a 991 mandats. Jean Latapie (secrétaire de la fédération des métaux) déclare qu'une cinquantaine de syndicats de la métallurgie n'ont pas voté parce que la proposition d'Henri Gautier « *était la seule qui puisse l'être, puisqu'elle était conforme aux décisions du congrès de 1900* ». Pour autant, Yvetot estime que la minorité qui a voté contre lui est acquise à l'antimilitarisme mais lui reproche d'être patriote ! Désormais, la motion Yvetot liant antimilitarisme et antipatriotisme devient officiellement celle de la CGT, sans pour autant recevoir une adhésion spontanée de toutes les organisations syndicales.

LA CONTRE-OFFENSIVE SYNDICALE

LES PRÉMICES DE LA BATAILLE

Dès 1912, au lendemain de la crise balkanique, la CGT renforce sa propagande, les campagnes antimilitaristes et les manifestations vont prendre de l'importance avec la loi des trois ans. Pour les nationalistes, la CGT c'est l'ennemi de l'intérieur !

Alphonse Merrheim, dans la *Voix du peuple* du 1^{er} décembre 1912 déclare « *qu'au reçu de l'ordre de mobilisation les travailleurs doivent se refuser d'y répondre et se rendre dans les Bourses du travail voir ce qu'il y a à faire* ». Les 24 et 25 novembre, la Confédération convoque (très hâtivement) un congrès extraordinaire à Paris sur le thème : « *l'organisation de la résistance à la guerre* ». Savariau représente l'Union locale de Nantes. On parle de grève générale révolutionnaire mais l'action se limite à une grève d'avertissement pour le 16 décembre... Pourtant, les autorités du département prennent

la chose au sérieux et sévissent en interdisant l'ouverture de la Bourse de Nantes. Celle-ci parvient cependant à faire imprimer 10 000 tracts qui vont être distribués en ville. Faute de pouvoir s'exprimer dans la rue, les manifestants se replient dans une salle de la coopérative la Ruche Nantaise afin de protester contre la guerre. Cette grève assez bien suivie à Nantes est cependant loin d'être un succès national. Il apparaît déjà que le syndicalisme révolutionnaire perd de son éclat et les mots d'ordre antimilitaristes également. Or, la discussion de la loi des trois ans de service national relance cette opposition à l'armée en y ajoutant un nouvel aspect qui touche directement les nouveaux conscrits.



Jean Jaurès

LA CAMPAGNE CONTRE LES TROIS ANS

La campagne contre les trois ans s'organise, parfois, en collaboration avec la SFIO. La contre-offensive débute par une pétition populaire qui en juin recueille plus de 700 000 signatures. De grandes manifestations ont lieu sur la Butte Rouge du Pré-Saint-Gervais avec prises de paroles de Jean Jaurès et autres opposants. Celle du

16 mars se tient devant plus de 100 000 personnes⁽⁵⁾. Le journal nantais, déjà cité, *l'Express de l'Ouest*, nous donne une image xénophobe et cosmopolite des manifestants. Il parle de cour des miracles :

« *Un peu après 2 heures, on peut considérer que les socialistes ont fait leur plein d'antipatriotes et de brailards (...). Il y a de tout dans cette horde bigarrée et cosmopolite. Voici des nihilistes russes, vêtus de quelques mètres de grosse toile, hirsutes, l'œil égaré, le visage pâle, la mine souffreteuse (...) puis ce sont des Italiens déjà avinés et menant grand vacarme, et des Espagnols, et des Hongrois, et des Roumains, qui poussent des cris rauques.*

Les Allemands ne manifestent pas. Ils écoutent et échangent de rapides impressions. Ils sont contents. N'est-ce pas surtout en leur honneur que se donne la fête ?

Vous cherchez en vain le véritable ouvrier parisien, cet honnête travailleur à la physionomie ouverte et avenante. En revanche que de terrassiers, maçons, serruriers, charpentiers, trainant de larges culottes, gouailleurs et mauvais ; Ah ! Ils sont à leur affaire ! Déjà, ils sont installés sur l'herbe et vident des litres de vin.

Toute la campagne de haine de ce journal nantais, installé passage Pommeraye et dirigé, semble-t-il par l'abbé Briand, sert de relais local de la presse nationaliste, *Le Temps*, *La Liberté*, *l'Autorité*, *Le Figaro*. Ce dernier incite le gouvernement à la répression contre « *les anarchistes et la confédération du travail et les sans patrie qui fomentent de telles révoltes par la parole et l'argent* ». *L'Autorité* flétrit « *les politiciens, qui à cette heure, ne craignent pas, pour ramasser un portefeuille, de s'allier aux antimilitaristes en provoquant et en fomentant des désordres dans les casernes* ». Quant à la

Libre-Parole, il parle de l'argent de l'Allemagne chargé de faire échouer la loi des trois ans, comme « *aux beaux jours de l'affaire Dreyfus, on entend tinter l'or de la trahison* ».

L'AGITATION

DANS DES CASERNES

Le 4 mai 1913, le président du Conseil, Louis Barthou annonce que les conscrits ne seront pas libérés à la date prévue, mais maintenus un an de plus sous les drapeaux. L'agitation s'installe dans les casernes, des incidents sérieux se produisent. On parle de complot criminel, de prise de pouvoir, de renversement du gouvernement. De Lamarzelle, sénateur conservateur du Morbihan, accuse la CGT d'avoir placé, par l'intermédiaire du Sou du soldat, des appelés antimilitaristes militants dans les secrétariats de régiments qui encouragent à l'insoumission, à la désertion ; le jour venu de la mobilisation ils saboteront les lignes de chemin de fer.

A Bourges, au 37^e régiment d'artillerie, on chante *L'Internationale* ; à Orléans, des recrues cris « *A bas les trois ans !* » Des brochures antimilitaristes circulent près des garnisons, dans les cafés. A Toul, les troupes sont consignées. L'autorité militaire a trouvé des listes de protestation contre les 3 ans. A Orléans, dans les réfectoires de la caserne d'artillerie on crie « *Vive la classe !* ».

Au 122^e régiment d'infanterie à Rodez, des meneurs, affiliés à la CGT, auraient, selon la presse, donné des instructions aux soldats de deux bataillons, appelés par groupe dans un café. Les manifestants devaient ensuite reproduire les événements du 17^e régiment d'infanterie (le 17^e de ligne composé de réservistes et de conscrits du Languedoc qui avaient, en 1907, mis la crosse en l'air et pris fait et cause pour les vignerons en lutte pour la défense de leurs intérêts professionnels),

(4) Le manuel commente en quelques pages le dernier couplet de l'Internationale : « Nous leur montrerons que nos balles sont pour nos généraux ».

(5) Jaurès, dans son livre *L'Armée nouvelle*, propose de raccourcir le temps de service militaire et privilégier la formation de réserves, de citoyens-soldats, susceptibles de placer l'armée au service de la République.

puis rejoindraient les soldats du 15^e de ligne qu'ils auraient poussé à la révolte. Les deux régiments devaient se rencontrer à Carmaux (Fief du député Jean Jaurès) où ils escomptaient être accueillis par les syndicalistes. Le complot aurait été éventé et plusieurs officiers auraient été prévenus, selon la presse.

L'ARMÉE RÉPRIME ET LA POLICE PERQUISITIONNE

Ce qui est certain c'est que la répression va se mettre en œuvre. Le général Paul Pau est nommé pour diriger une commission d'enquête dans les régiments « *rebelle*s » afin de sévir au besoin par les punitions ou le tribunal militaire. Au 122^e régiment d'infanterie, 82 soldats qui ont pris part aux manifestations du 24 mai, sont punis de peines variant de 12 à 60 jours de prison ; 10 caporaux sont cassés et 13 soldats déferés devant le conseil de guerre pour rébellion à main armée. Suite aux incidents du 20 mai, dix soldats du 84^e d'infanterie à Mâcon font l'objet de mesures disciplinaires et sont dirigés sur la Corse et la Tunisie vers d'autres régiments. A Bourges, le soldat Ambellot qui chantait *L'Internationale* est condamné à un an de prison ; le tribunal d'Auray condamne des Bretons antimilitaristes à 8 jours de prison pour avoir provoqué un rassemblement et conspué l'armée.

La répression dans les régiments s'accompagne de perquisitions dans les Bourses du travail, dans les syndicats et chez les militants. Les pouvoirs publics sont persuadés que c'est la CGT qui est à l'origine des troubles dans les casernes.

Le 24 mai la Bourse de Paris, rue de la Grange-aux-Belles ainsi que d'autres Bourses en province reçoivent la visite de la police. Une trentaine de responsables de syndicats voient leur domicile

envahis par les argousins. À la CGT, les serrures et tiroirs sont forcés, les papiers examinés, les scellés apposés sur les coffres-forts. Au même moment le domicile de Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, est visité ainsi que celui d'un grand nombre de militants. Un lot de 52 000 cartes postales de propagande contre les trois ans est saisi au syndicat des monteurs électriques ; dans les locaux du syndicat des terrassiers la police saisit une circulaire antimilitariste et de nombreux talons de mandats envoyés aux soldats ; chez les tailleurs de pierres des affiches antimilitaristes. A Brest, les perquisitions à la Bourse et la Maison du peuple n'ont donné aucun résultat.

La Bourse de Nantes, rue de Flandres, reçoit la visite du commissaire du 5^e arrondissement assisté d'agents de la Sureté. Primault, secrétaire de la Fédération de l'Atlantique, qui se trouve sur les lieux, est fouillé. La presse nationaliste et catholique nantaise parle d'une charrette remplie de documents emportés par la police. En fait rien de sensationnel, seulement quelques brochures. Pour autant, le cercle catholique nantais Pie X fait placarder une affiche au titre évocateur : « *Je suis patriote, contre les socialistes, contre les antimilitaristes, contre les campagnes contre l'armée !* »⁽⁶⁾

La CGT, aux perquisitions, répond par les meetings de protestation. Le 1^{er} juin 1913, à Nantes, la Bourse du travail et la SFIO, faute de pouvoir manifester dans les rues replient leurs troupes à nouveau dans la salle de la Ruche nantaise, quai de Versailles. Auguste Pénaud préside et c'est Savariau qui prend le premier la parole déclarant que la police en « *cette occasion n'a pas eu une attitude toujours très correcte et encourage ses camarades contre la*

loi de trois ans ». Quant au secrétaire de l'Union départementale, Cassin, il s'élève contre le reproche fait à la CGT d'être une agence de désertion ! Les élus républicains de la Loire-Inférieure, les députés Roch, Sibille favorables aux trois ans sont également lourdement condamnés par Primault qui se moque du troisième élu républicain Gabriel Guist'hau et de sa formule : « *Le patriotisme est un frisson qui ne s'explique pas !* »

L'assemblée générale prend fin aux cris de « *à bas les trois ans* » et on chante *L'Internationale*. A la demande d'un ouvrier nantais sur la situation à tenir en cas de mobilisation, le secrétaire de la Bourse, Savariau, répondit : « *Il ne faut pas s'illusionner ; il faut s'efforcer d'éviter la guerre, mais si elle était déclarée, il ne serait peut-être pas possible de s'y opposer* »⁽⁷⁾. Quant à Jean Jaurès, il comptait sur l'internationalisme prolétarien pour empêcher la guerre...

Robert GAUTIER

Sources et bibliographie :

Archives de la Bourse du travail de Nantes au CHT

Journaux nantais : *Le Populaire, La Croix nantaise, L'Express de l'Ouest*

Rebérioux Madeleine, *La République radicale ? (1898-1914)*, NHCF, Point-Histoire, Seuil

Lefranc Georges, *Le Mouvement socialiste sous la Troisième République, tome 1 (1875-1920)*, Payot, 1977.

HISTOIRE

LA CGT PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

En cette année 2014, soixante ans nous séparent du début de la guerre d'Algérie.

C'est l'occasion pour l'Institut d'Histoire Sociale CGT de Loire-Atlantique, non de faire revivre ces huit années de guerre, mais de souligner le rôle essentiel joué par la CGT dans la mobilisation pour la paix et pour l'indépendance de l'Algérie.

Ce n'est qu'après ces huit années de combats meurtriers et autant d'années d'opposition à la guerre et d'appels aux rassemblements les plus larges, qu'en 1962, des centaines de milliers de manifestants, unis derrière leurs confédérations syndicales, imposèrent enfin un cessez-le-feu et l'ouverture de négociations.

Au début des hostilités, seule parmi les organisations syndicales, la CGT, avec lucidité, s'évertuait à convaincre d'une nécessaire solution pacifique du problème algérien. Les faits démontrent que la mobilisation des masses ne répond pas nécessairement et immédiatement au premier mot d'ordre, fut-il aussi évident qu'un appel à la paix.

Le 1^{er} novembre 1954, lorsqu'éclate dans ces trois départements français ce qui deviendra beaucoup plus tard la guerre d'Algérie (l'Assemblée Nationale substitue « guerre d'Algérie » à « opération de maintien de l'ordre » le 10 juin 1999), le Gouvernement, non contesté par une large partie de

l'opinion, s'efforce au maintien de l'ordre... l'ordre colonial que la CGT a toujours combattu au nom d'une indéfectible tradition de solidarité ouvrière internationale.

La CGT peut donc se féliciter d'avoir affirmé, quelles que soient les circonstances, son soutien au peuple algérien et à ses aspirations à vivre libre.

Ainsi, le 18 juin 1954, le Comité Confédéral National (CCN) apporte « *tout son appui aux revendications essentielles des travailleurs et du peuple algériens* », déclaration confirmée, à Alger, le 30 octobre 1954, par Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT : « *Vos liens avec la CGT de France ne découlent pas d'une obligation, mais d'une alliance nécessaire, d'une solidarité entre vous et nous, la nécessité de se défendre ensemble contre le même adversaire. Dans cette alliance, dans cet acte de solidarité, nos obligations à nous, travailleurs de France, sont plus grandes que les vôtres. Vous êtes plus féroce*ment exploités et vos exploiters sont chez nous. »

Le lendemain, les premières bombes explosent en Algérie.

« *Ainsi se trouve brutalement posé pour certains qui voulaient l'ignorer, le problème algérien dans toute son ampleur. L'oppression, la misère, la douleur, la souffrance, les humiliations ont suscité cette explosion de colère pour beaucoup incompréhensible.* » déclare Siméon, secrétaire du syndicat de Constantine au Congrès de la Fédération Postale CGT en novembre 1954.

Et il conclut en affirmant « *la conviction des travailleurs d'Algérie que c'est avec*



Un soldat pendant La Guerre d'Algérie

l'appui de la classe ouvrière française que le prolétariat algérien pourra mener l'action qui lui permettra d'obtenir les justes revendications qu'il réclame, et trouver enfin la force de vivre dans la paix et la liberté ».

Pour le Bureau Confédéral du 3 novembre, c'est dans la voie de la satisfaction des revendications et non dans celle d'une répression coloniale « *que doit être recherchée la solution des problèmes dont les événements en cours attestent la gravité et l'urgence* ».

Au prétexte de défendre les intérêts de la France, en feignant d'ignorer ceux des colons, le Gouvernement accentue la répression et répond par les armes à la rébellion algérienne, arrête, poursuit, mute et expulse des militants de la CGT dans le cadre de la loi d'état d'urgence, renforce en Algérie la présence militaire française et réclame à ces fins, 24 milliards de crédits supplémentaires par mois, soustraits aux exigences du budget social.

Toutes ces dispositions émeuvent l'opinion qui craint une nouvelle guerre du type Viêt-Nam.

En juin 1955, le Congrès confédéral exprime « *sa solidarité avec les travailleurs algériens en exigeant avec force l'arrêt de la répression et la suppression de l'état d'urgence.* »

La CGT anime de nombreux comités pour l'arrêt de la guerre et la négociation, comme à Nantes, où un appel est lancé pour un rassemblement le 4 juin à 18 h 30, place Neptune « *afin de former un puissant cortège qui se rendra à la*

Préfecture et à la Mairie pour y déposer résolutions et pétitions exprimant la volonté de tous de voir cesser le conflit sanglant en Algérie. »

Le 15 décembre, le CCN « *appelle tous les travailleurs français, tous les militants, à mener une action permanente pour mettre fin à l'effusion de sang en Algérie. Il les invite à prendre toute leur place dans les nombreux comités qui se constituent dans toute la France pour la solution pacifique du problème algérien, pour le retour des rappelés et maintenus sous les drapeaux, pour la fin de la répression et des opérations de guerre. »*

Les élections législatives du 2 janvier 1956 portent la gauche au pouvoir. Les grands espoirs de paix qui en résultent sont vite déçus, Guy Mollet cédant, le mois suivant, sous la pression des tenants de l'Algérie française à qui il concède l'envoi du contingent à des fins de « pacification », perpétuant ainsi une situation qui ne cesse de se détériorer et aggrave les charges qui pèsent si lourdement sur le budget.

La CGT continue seule sa lutte pour une paix négociée. A son appel, des manifestations, peu médiatisées, s'opposent au maintien sous les drapeaux et au rappel des réservistes. Progressivement celles-ci se multiplient et se renforcent malgré l'absence des autres confédérations syndicales, ce qui conforte la CGT dans l'idée « *qu'une démarche commune des trois centrales syndicales auprès du Gouvernement, qu'un mot d'ordre commun aux travailleurs, auraient un retentissement tel qu'aucune force ne pourrait résister à cette expression commune de la commune volonté des travailleurs »*.

FO justifie son refus au prétexte qu' « *il n'est guère plus douteux que le parti communiste tout comme la CGT importent sur le sol algérien, en même temps que sur le sol français,*

des propagandes étrangères ». Quant à la CFTC, elle se réfugie derrière sa neutralité politique.

Si ces réticences, voire ces oppositions des confédérations syndicales CFTC et FO à rejoindre la CGT dans l'action pour la paix est regrettable, la classe ouvrière et plus largement la population dans son ensemble, qui voit s'alourdir le poids des dépenses militaires, manifestent un intérêt croissant pour une solution pacifique négociée des « événements » d'Algérie. Dans les ateliers, dans les services, les exemples se multiplient d'actions intersyndicales en faveur de la paix.

La CGT s'associe à l'appel du Comité national réuni en février 1956 qui déclare : « *contre un peuple qui lutte pour faire reconnaître son existence nationale, toute guerre est injuste et inefficace »*. Elle est évidemment à l'origine des actions diverses qui se développent localement au cours des mois de mai et juin 1956.

En juin, le Bureau confédéral « *appelle les travailleurs à développer plus encore l'action unie et à intervenir sans retard auprès des parlementaires de leur département afin de leur faire connaître leur exigence d'un cessez-le-feu et d'une politique de négociation. »*

En avril 1957, la CGT participe à la semaine d'action internationale pour la paix en Algérie initiée par la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). En juin puis en octobre, avec le Parti Communiste Français (PCF) elle organise de multiples manifestations.

En novembre, lorsque l'Organisation des Nations Unies (ONU) débat du problème algérien, la CGT s'associe à l'appel international lancé par la FSM pour la paix en Algérie et la solidarité avec le peuple algérien et, « *conformément à la charte des Nations Unies, le droit pour ce peuple à disposer de lui-même »*.

La CGT est plus que jamais aux côtés de ceux qui luttent. En janvier 1958 elle déclenche un vaste élan de solidarité en soutien à l'acte d'insoumission de René Boyer, militant CGT de Paris-Chèques Postaux condamné à deux ans d'emprisonnement pour avoir refusé d'aller combattre le peuple algérien.

En mars, une Assemblée nationale pour la paix à l'initiative de 110 personnalités venues d'horizons les plus divers exprime la volonté de s'unir dans l'action contre la poursuite de la guerre. Madeleine Colin, au nom de la CGT, y apporte « *le témoignage des actions déjà menées par la classe ouvrière pour mettre fin à un conflit qui, à tous égards, la touche plus profondément que les autres couches de la population. »*

Cette assemblée adopte un manifeste destiné à « *éclairer l'opinion publique sur les réalités algériennes et pour lui proposer les seules solutions véritablement conformes à l'intérêt national. »*

La guerre continue avec ses conséquences dramatiques : la torture est couramment pratiquée, les corps des soldats morts en opération rentrent au pays. Les journaux qui tentent une relation objective des événements sont censurés, les syndicats algériens bâillonnés.

Puis les événements se précipitent. Le 13 mai, les Ultras constituent, à Alger, un Comité de salut public, l'Assemblée nationale investit le général De Gaulle qui sera plébiscité lors du référendum du 28 septembre 1958. La CGT est la seule organisation syndicale à appeler à voter NON. La V^{ème} République va poursuivre la guerre. L'armée française dispose désormais de 500 000 hommes en Algérie.

Après les premières manifestations le 15 mai sur le thème de l'union pour la défense de la République et de la Démocratie, « *pour barrer la route*

au fascisme, pour la dissolution des bandes fascistes, le plein exercice des libertés démocratiques, la recherche immédiate de la négociation et de la paix en Algérie », c'est l'appel à la grève pour le 27 mai pour « *exiger du Gouvernement qu'il utilise avec vigueur les pouvoirs exceptionnels qui lui ont été accordés pour frapper sans pitié les comploteurs »*.

FO et la CFTC appellent à agir le lendemain 28, mais avec si peu de conviction que le communiqué émanant des fédérations PTT de ces organisations en Loire Atlantique se limitera à considérer que « *le moyen le plus efficace de défendre les institutions républicaines est de maintenir le fonctionnement du service des Postes, Télégraphe et Téléphone qui doivent rester à la disposition des usagers et du Gouvernement de la République »*.

Fin 1958, le problème algérien est à nouveau en débat à l'ONU qui vote une résolution proclamant le droit de l'Algérie à l'indépendance.

En 1959, devant la montée de l'hostilité à la guerre et la détermination algérienne, le Général De Gaulle est contraint à un premier recul. Il doit reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple algérien... ce qui divise l'armée et irrite les ultras. La pression populaire est donc plus que jamais indispensable. Un communiqué de la CGT insiste pour que cette « *volonté s'exprime dans les entreprises par des pétitions, délégations et messages au Président de la République »*.

Le 17 décembre 1959, la CGT organise débrayages et délégations auprès des élus à tous niveaux pour que s'ouvrent des négociations avec le Gouvernement Provisoire Algérien (GPRA) proclamé un an plus tôt.

Après les déclarations du Président de la République et du GPRA ouvrant des perspectives de paix, la CFTC considère que « *les libertés civiles*

ne seront pas pleinement assurées et les institutions ne pourront pas évoluer dans un sens démocratique tant que la paix ne sera pas signée. »

FO réclame également la négociation d'un cessez-le-feu.

Ces prises de position n'aboutissent pas encore à l'action unitaire d'autant plus indispensable, que les espoirs nés de la reconnaissance du droit à l'autodétermination ne se concrétisent pas.

Au lieu de cela, en janvier 1960, l'émeute et la sédition, à Alger, enfoncent le pays dans la guerre.

Le 1^{er} février, à l'appel de la CGT, de la CFTC, de la FEN et de l'UNEF, un puissant mouvement avec arrêt de travail montre la détermination de la classe ouvrière à imposer la paix.

Considérant qu'il était nécessaire d'aller au delà de déclarations convergentes, la Commission Administrative (CA) de la CGT du 13 mars 1960 propose qu'« *un vaste front syndical commun se constitue dans tout le pays, dans les entreprises, dans les départements et les localités »*.

Pour y parvenir et afin que la lutte pour la paix en Algérie s'amplifie, la CA « *recommande aux organisations confédérées de redoubler d'efforts et d'organiser partout des actions unies. »*

Le 21 avril, elle mandate le Bureau Confédéral pour « *prendre toutes les initiatives, y compris sur le plan inter confédéral, en vue de leur réalisation complète de la base au sommet. »*

Le 20 mai, la CGT propose aux organisations ouvrières et universitaires un Front Syndical Commun sur la base de l'appel du 1^{er} février :

« *Le Front Syndical Commun, dès sa constitution sur le plan national, appellerait au développement de l'action unie des travailleurs salariés et des étudiants. Il recommanderait la constitution de cartels intersyndicaux*

à tous les échelons du mouvement syndical, et notamment au niveau des Unions départementales et des Unions locales.

L'action unie pourrait revêtir les formes les plus diverses : pétitions, meetings, manifestations, arrêts de travail etc., y compris, en temps opportun, un nouvel arrêt national de travail.

Enfin, et conformément à l'avertissement du 1^{er} février, le Front Syndical Commun se mettrait en mesure de répondre à toute nouvelle tentative de coup de force par un ordre de grève générale. »

Les efforts de la CGT font avancer l'unité. En juin 1960, les Unions départementales de la Seine CGT, CFTC, FO, FEN, UNEF, s'entendent sur une déclaration commune. En Loire Atlantique, CGT, CFTC, SNI et FEN se prononcent pour la fin de la guerre en Algérie.

Ces manifestations unitaires aboutissent à un premier résultat. Comme le préconisait la CGT, les représentants du GPRA et du Gouvernement français se rencontrent à Melun. Ces derniers, recherchant les conditions d'une capitulation plutôt que celles d'une négociation, il apparait évident que la pression populaire devra à nouveau s'exercer.

Malgré leur interdiction, de nombreuses manifestations unitaires s'organisent le 28 juin 1960. Le 30 juin, les confédérations CGT, CFTC, la FEN et l'UNEF « *ont renouvelé ensemble leur détermination de répondre par tous les moyens dont elles disposent, y compris la grève générale, à tout coup de force ou coup d'état qui tendrait à faire échouer les chances de la paix en Algérie et à détruire davantage encore les libertés démocratiques essentielles. »*

Le 7 juillet 1960, le Bureau Confédéral de la CGT se réjouit du large développement de l'action unie pour la paix en Algérie et

« exprime l'opinion de la classe ouvrière en réclamant que les pourparlers soient repris au plus vite sur la base d'une véritable confrontation, avec le désir d'aboutir au cessez-le-feu et à un accord sur une véritable et loyale consultation du peuple algérien. »

Les actions communes se multiplient créant les conditions de la puissante journée du 27 octobre 1960 (CGT, CFTC, FEN, UNEF) quand plus d'un million de manifestants, dans l'ensemble du pays, expriment leur volonté de voir mettre un terme à cette guerre imbécile et sans issue. En Loire Atlantique, FO s'y associe et l'on dénombre 40 000 manifestants.

Le Bureau Confédéral CGT note qu' « *il s'agit sans conteste de la plus puissante expression de la volonté de paix en Algérie enregistrée jusqu'ici* ».

Le pouvoir annonce un référendum pour le 7 janvier 1961 sur l'auto-détermination des populations algériennes, proposition approuvée par 75% de l'électorat.

En février 1961, un évènement important se déroule à Genève. Les confédérations CGT, CFTC et FO rencontrent, séparément, les représentants de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA). Chacun publie son communiqué mais tous s'accordent sur « *la nécessité impérieuse de mettre un terme à la guerre.../..., objectif qui ne pourra être atteint que par des négociations directes entre le Gouvernement français et le GPRA* ».

Le 8 mars, le GPRA se dit prêt à entamer des négociations officielles, sans préalable. Le 14 mars, le Gouvernement y répond favorablement. La CGT, qui depuis 7 ans lutte sans relâche pour la paix, s'en réjouit, mais Madeleine Vignes, secrétaire générale adjointe, tempère : « *Il serait dangereux de penser qu'il suffit que la négociation s'ouvre pour qu'elle aboutisse. Rappelons-nous Melun. Les exigences*

des trusts du pétrole et des bénéficiaires de la colonisation sont grandes ! La négociation va être difficile, nous ne devons pas relâcher notre vigilance et notre action ».

En remettant en cause la représentativité du GPRA, le Gouvernement français porte l'entière responsabilité d'un nouveau recul de la négociation. C'est donc l'action de masse qu'il faut développer dans une population désormais attachée à l'idée de paix. De leur côté, les factieux multiplient les attentats et tentent, le 22 avril 1961, un coup d'état militaire. Le 24, 12 millions de travailleurs cessent le travail, descendent dans la rue malgré l'interdiction et portent ainsi un coup décisif à la rébellion. A Nantes, la CGT communique : « *Une grande part du mérite de cette fin rapide revient à la classe ouvrière agissant dans l'unité et galvanisant toutes les forces démocratiques, à la volonté nettement affirmée par tous les travailleurs d'obtenir des armes pour écraser les factieux, à l'intervention déterminante des soldats du contingent pour la plupart fils d'ouvriers et de paysans, et des officiers républicains. A tous, félicitation. Mais il reste à compléter la victoire. De grands problèmes restent à résoudre pour que cesse la guerre d'Algérie, pour que les travailleurs fassent triompher leurs revendications.* »

Ouvertes le 20 mai à Evian, entre la France et la GPRA, les négociations sont à nouveau suspendues.

Le 11 juillet 1961, la CGT et l'UGTA, dans un communiqué commun rappelant ce qui doit constituer la base de ces négociations, « *s'engagent à poursuivre et à développer leur action pour la reprise et l'aboutissement des négociations, persuadées qu'ainsi elles contribuent à la réconciliation de la France et de l'Algérie et à l'établissement d'une coopération féconde librement consentie entre les deux nations* ».

En Algérie comme en France, les émeutiers de l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS) bénéficient d'une étrange indulgence comme si leur agitation était entretenue pour l'opposer à l'exigence grandissante de paix. Le 17 octobre, à Paris, une manifestation pacifique des Algériens est sauvagement réprimée.

Dès lors, les manifestations vont se succéder. La CGT sera chaque fois présente, apportant son influence et la force de son organisation. Après l'action du 18 novembre avec les jeunes, du 29 avec le Mouvement de la Paix, du 6 décembre avec le Parti Communiste Français (PCF), elle appelle avec la CFTC, la FEN et l'UNEF mais sans FO, « *à faire du mardi 19 décembre 1961 une journée de manifestations nationales contre l'OAS et pour la paix en Algérie par la négociation* ».

Après le succès de cette journée, la CA de la CGT demande à tous les militants

1°- De développer, partout et notamment dans les entreprises et les localités, leur activité pour un large front de lutte contre l'OAS, toute tentative d'exclusive devant être écartée et combattue comme constituant une aide de fait à l'OAS ;

2°- D'amplifier les actions et manifestations pour la paix en Algérie ;

3°- De renforcer, sous les formes les plus diverses, en particulier par des manifestations de toute nature, l'action, contre l'OAS et pour imposer des mesures tendant effectivement à sa liquidation et au châtimement des criminels ;

4°- De constituer dans les entreprises et dans les localités ou les quartiers des villes de larges comités antifascistes étroitement liés à l'ensemble des ouvriers et de la population ;

5°- D'assurer la défense de masse contre les actes de banditisme de l'OAS, de prévenir les attentats et d'organiser la réaction immédiate et vigoureuse, notamment en appelant l'ensemble de la population à participer à cette défense...

Face au redoublement des attentats de l'OAS, la CA de la CGT du 10 janvier 1962 réitère « *l'importance et l'urgence de l'action pour exiger la paix en Algérie, contre les criminels de l'OAS et contre le comportement du pouvoir à l'abri duquel s'organise impunément la sédition fasciste* ».

Faute de réussir l'unité de toutes les organisations syndicales, la CGT s'associe à la semaine d'actions initiée par le Mouvement de la Paix. La manifestation du 8 février à Paris rassemble des milliers de participants. La police charge au métro Charonne faisant huit morts, huit syndicalistes CGT, dont deux postiers.

« *Le peuple de France, tous les travailleurs, tout le personnel des PTT, non seulement continueront le combat, mais l'amplifieront jusqu'à ce que soient obtenus le châtimement des criminels et la destruction de l'OAS, l'épuration de ses éléments infiltrés dans l'armée, la police et l'Etat ; et jusqu'à ce que soit imposée la fin de la guerre d'Algérie qui engendre le fascisme* ». (G.Frischmann. Secrétaire général de la Fédération Postale CGT).

Les accords d'Evian interviennent le 18 mars 1962. Les français se prononceront par référendum le 8 avril.

Le 19 mars, pour marquer l'évènement considérable que constituent les accords d'Evian, ceux qui avaient milité tant d'années au côté de la CGT se rassemblent à la Bourse du Travail avant d'aller déposer une gerbe au monument des Cinquante Otages. Rolland Andrieux, de la CGT, et seul orateur, souligne que la paix n'est pas encore gagnée tant que se perpétuent les attentats de l'OAS, mais se félicite de ce pas important franchi grâce à la lutte des forces populaires. Il faut, dit-il « *veiller à ce que l'espérance ne soit pas trahie. Aujourd'hui commence le plus dur travail* ».

La déclaration de la CA du 28 mars est sans ambiguïté : « *La CGT vous demande de répondre OUI aux accords d'Evian qui sont une consécration de l'échec de la politique colonialiste que le pouvoir gaulliste a mené pour son compte pendant près de 4 ans et une justification de toute l'action de la CGT sur la base de la reconnaissance de l'indépendance du peuple algérien* ».

Ainsi se termine cette guerre au bilan tragique, cause de tant de souffrances, de deuils de misères, une guerre ruineuse à l'origine de graves atteintes aux libertés démocratiques et d'une incontestable dégradation de la situation sociale.

Comment mieux conclure qu'en laissant la parole à Léon Mauvais, secrétaire de la CGT, ouvrant les travaux du Comité National Confédéral des 17 et 18 avril 1962 : « *Les prises de position de la CGT, dès le premier jour de la guerre d'Algérie, pour les aspirations nationales, pour l'indépendance du*

peuple algérien, sa lutte opiniâtre durant sept années, ses prises de position et ses actions contre le coup de force d'Alger, de mai 1958, qui a porté De Gaulle au pouvoir, ses prises de position et ses actions contre le pouvoir personnel, contre le pouvoir des monopoles, peuvent être maintenant vérifiées comme justes par des millions et des millions de travailleurs.

La lutte héroïque du peuple algérien pour son indépendance, le mouvement des masses en France, au développement duquel la CGT a apporté, sur le plan syndical, une part décisive, et la solidarité exprimée par toutes les forces de démocratie et de paix dans le monde, sont à la base de tous ces évènements et succès ».

Michel TACET

Documentation :

Analyses et déclarations de la Confédération Générale du Travail, de l'Union départementale CGT de Loire-Atlantique et de la Fédération Postale CGT.

Centre d'Histoire du Travail. Nantes. Centre d'Histoire Sociale CGT PTT Loire-Atlantique.

CONFÉRENCE : “LA CGT EN ALGÉRIE”

30 OCTOBRE 2014 - 18 heures

Salle de la manufacture à Nantes

8 mai 1945 : Alors qu'en France l'humeur est à la fête, en Algérie, où plusieurs dizaines de milliers de combattants engagés aux côtés des Alliés ont participé à la victoire sur l'Allemagne nazie, c'est le drame.

Les aspirations à la liberté et à l'indépendance exprimées lors de manifestations pacifiques se heurtent à une répression féroce. A sa manière et dans le sang, la France rétablit l'ordre colonial. Ces massacres perpétrés ce 8 mai 1945 constituent les prémices d'une guerre qui s'engagera vraiment en novembre 1954, il y aura bientôt soixante dix ans...

Quel fut le rôle de la CGT en Algérie avant et pendant ce conflit qui ne devait se terminer qu'en 1962 ?

Ce sera le thème d'une conférence organisée en octobre 2014 à l'initiative de l'Institut d'Histoire Sociale CGT Loire Atlantique.

Cette conférence sera présentée par Louis CARDIN, inspecteur technique des PTT, coopérant en Algérie de 1962 à 1972, membre de l'IHS CGT FAPT.

Après la présentation du syndicalisme CGT dans une ex colonie française, la seconde partie concernera plus particulièrement les militants dans la tourmente. Toutes informations concernant le lieu et la date seront communiquées ultérieurement.



Fédération Postale, avril 1962 (Collection Louis Cardin)

TRIBUNE

APRÈS « L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ! »

Le Conseil Général de Loire Atlantique a proposé entre novembre 2013 et mars 2014 à l'Hôtel du Département une « Histoire du syndicalisme ouvrier en Basse-Loire » sous le titre « Assemblée Générale ! »

Cette idée de rendre hommage à la classe ouvrière de notre département mérite d'être saluée tant celle-ci a joué un rôle important dans la construction du syndicalisme local, tant elle a souvent affirmé sa détermination et su faire preuve d'initiative et d'originalité. Il arrive cependant à cette exposition, intéressante à bien des égards, de prendre quelques libertés avec l'Histoire au point que le visiteur peut parfois s'interroger devant certains panneaux : Nous propose-t-on l'Histoire ou une histoire du syndicalisme en Basse-Loire ?

On conçoit aisément qu'une telle rétrospective ne s'attarde pas aux détails, mais le résumé ne justifie pas le raccourci douteux pas plus que la nécessité de synthétiser n'excuse la regrettable omission.

Bien sûr on peut arguer qu'il n'y a pas de vérité historique, que l'analyse des faits peut évoluer avec le temps, mais lorsqu'une exposition se prétend didactique et vise à conter « *cette aventure humaine et collective que représente le syndicalisme* », il convient d'en éviter une relation partielle voire, sous certains aspects, partisane.

Par exemple, il est dit qu'en 1947, en désaccord avec les communistes opposés au plan Marshall, « *des militants attachés à l'indépendance syndicale quittent alors la centrale (CGT) pour former la CGT-FORCE OUVRIERE* ». On ne saura donc pas que dans le cadre du même plan ce départ fut encouragé et généreusement financé par la CIA américaine.

Il est dit qu'en 1955, la CGT-FO aurait été le moteur de l'action pendant le conflit

salarial qui opposa les métallos de Saint-Nazaire et Nantes au patronat local. Cela ne ressemble pas aux témoignages laissés par les différents responsables syndicaux CFTC, CGT et CGT-FO de l'époque qui attribuent les substantielles augmentations de salaires obtenues à l'engagement initial, d'une part de maintenir l'unité jusqu'à satisfaction des revendications et d'autre part de consulter régulièrement les ouvriers sur la poursuite de la grève en fonction de l'évolution des négociations.

Il est dit... Ou plutôt il n'est rien dit sur le rôle de la CGT en 1968 ! Les visiteurs ne retiendront de cette période que les commentaires, illustrés de leur photo, des dirigeants CFDT et Force Ouvrière.

La CGT avait été conviée, comme les représentants des autres organisations syndicales témoins de ces épisodes de notre histoire sociale, à la réunion préparatoire à cette exposition. Elle y a fait des propositions, des suggestions, elle a fourni des documents, cité des hommes et des femmes dont l'action méritait d'être soulignée. Lors de l'ultime rencontre présentant le projet en cours de finalisation, elle a fait des remarques, émis des réserves avec, déjà, l'impression qu'il n'en serait pas tenu compte.

Ces omissions, ces lacunes, est-ce bien innocent, bien involontaire ?

Sans doute pas pour les représentants de l'Union départementale CGT dont la secrétaire, en signe de protestation, ne s'est pas associée à la visite inaugurale.

M.T.

LA CLASSE OUVRIÈRE ET L'EXTRÊME DROITE : DES LIAISONS DANGEREUSES.

La crise est le terreau de tous les démagogues, le chômage, l'insécurité sociale et l'anomie des banlieues urbaines sont une « divine surprise » pour le Front national. Mais ce parti ne sort pas de nulle part, il est l'héritier d'une longue tradition qui plonge ses racines dans la Révolution française et qui s'est construite contre les valeurs de la modernité et de la République.

Le soi-disant virage social du Front national n'est pas que le nouveau masque de la démagogie pour séduire tous ceux qui, durement touchés par la crise systémique, désespèrent de voir un jour leur sort s'améliorer. L'instrumentalisation du social et la volonté de capter l'électorat populaire font partie intégrante des stratégies régulièrement déployées dès leur origine par les partis fascistes. Si de manière générale, l'élément populaire est faiblement représenté dans les organisations d'extrême droite, les idées réactionnaires et d'exclusion portées par ces partis ont

parfois dépassé le cercle étroit de leur clientèle habituelle pour atteindre des organisations authentiquement ouvrières.

C'est au tout début du XX^e avec la constitution des premiers syndicats jaunes que se produit les premières manifestations d'une rencontre possible entre la droite nationaliste, xénophobe et un mouvement prolétarien. A l'origine du syndicalisme jaune, on trouve d'anciens dissidents des dures grèves qui se produisent au tournant du siècle dans le bassin du Creusot. Opposés aux méthodes d'action des syndicats majoritaires, les Jaunes sont nationalistes, anti-étatistes et violemment opposés au socialisme. Ils reçoivent aussitôt l'appui plus ou moins affiché du patronat. Leurs mots d'ordre sont respectueux de l'ordre existant, ils prônent la collaboration des classes, l'association capital-travail, la restauration des structures corporatives et l'accession à la propriété des ouvriers.

En mars 1901, les Jaunes s'organisent en une « *Union fédérative des syndicats professionnels de France et des colonies* ». Celle-ci réclame aussitôt « la protection du travail national » et manifeste son hostilité à l'égard des travailleurs étrangers. D'abord dirigé par Paul Lanoir, le mouvement va passer sous la direction de Pierre Bietry transfuge du Parti Ouvrier français dont il a été exclu pour son opposition à la grève générale. Sous son impulsion, l'Union fédérative se transforme en 1904 en une « Fédération nationale des jaunes de France ». Pierre Biétry reçoit l'appui de syndicats agricoles, de la Ligue de la Patrie française, des anciens

boulangistes de gauche. La droite radicale, avec les antidreyfusards et les antisémites, lui apporte également son soutien et la bourgeoisie d'affaire ne lui ménage pas ces subsides.

Finalement, la Fédération des jaunes de France aura une brève existence. Passé 1906-1907, le mouvement périlite et se meurt. Néanmoins, il aura fait la démonstration qu'un mouvement authentiquement ouvrier pouvait se développer sur des bases réactionnaires, xénophobes et antisémites.

L'Action française par sa composition et sa doctrine est élitiste, elle se méfie des masses mais cherche à l'occasion leur appui. Jean Rivain, disciple de La Tour du Pin, produit une série d'articles dans l'Action française du 1^{er} et 15 mars 1907 dans lesquels il esquisse les voies d'une convergence possible entre le mouvement royaliste et la CGT. L'hostilité commune à la démocratie bourgeoise lui paraissant un dénominateur commun suffisamment puissant.

Fait significatif également de cette tentative de rapprochement, Charles Maurras fut pratiquement le seul journaliste de la presse de droite à flétrir la répression de Draveil dans une série de quatre articles sur « La question ouvrière ». Il y accuse Clemenceau d'avoir volontairement fait couler le sang pour justifier l'arrestation des principaux dirigeants syndicalistes.

Ceci dit, il convient de ne pas surestimer l'ouvriérisme de l'Action française. Le lien évoqué par certains historiens avec le syndicalisme révolutionnaire, même s'il existe, doit être ramené à un cercle étroit, peu représentatif et qui n'est pas celui des

représentants les plus autorisés de la jeune CGT.

La crise des années trente crée une situation nouvelle que les mouvements d'extrême droite s'attachent à exploiter. Le régime parlementaire paraît à bout de souffle. L'instabilité des équipes gouvernementales semble traduire l'incohérence des politiques menées. L'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933, en Allemagne, fortifie dans la droite française la tentation d'un pouvoir fort dont Mussolini, en Italie, fournit déjà un exemple. C'est dans cet espace politique nouveau que l'organisation dite des Croix-de-Feu prend son essor.

La forme paramilitaire donnée aux manifestations et la liturgie orchestrée par le colonel La Rocque lors des meetings font que les Croix-de-Feu sont apparues comme l'incarnation française du fascisme. Cette vision, sans être totalement invalide, doit être nuancée ; certes il y a d'authentiques fascistes en son sein, notamment parmi les Volontaires nationaux. Mais le programme des Croix-de-Feu, que le Colonel de La Rocque a exposé dans son ouvrage *Service public* en 1934, doit plus au nationalisme traditionnel et au christianisme social qu'aux doctrines du fascisme.

Les Croix-de-Feu, après leur dissolution par le gouvernement de Léon Blum le 18 juin 1936, se reconstituent sous le nom de Parti social français. Il occupe à droite le créneau porteur des déçus du Front populaire, en jouant sur les ambiguïtés d'un projet qui se veut à la fois social et national. Il possède un fort pouvoir d'attraction auprès des classes moyennes et sur certaines couches populaires et citadines. Les Syndicats professionnels français (SPF) créés au début de l'été 1936 puisent leur inspiration dans la défunte association des Croix-de-Feu. En fait, même si le SPF proclame son indépendance à l'égard des partis, il paraît évident qu'il forme « *la courroie de transmission* » du Parti social français.

Dès le 25 juillet se constitue une « Union fédérale de la Région parisienne » qui revendique près

de 40 000 adhérents (chiffre vraisemblablement très exagéré) au 1^{er} septembre 1936. Et l'assemblée constitutive de la « Confédération des Syndicats professionnels français » se tint le 8 janvier 1937. Un Bureau confédéral, une Commission exécutive sont mis en place. Roger Vitrac en devient le premier secrétaire général. Le document intitulé « Charte de Paris » et voté lors du premier congrès national de juillet 1937 expose la doctrine des SPF, elle repose sur « *la reconnaissance de l'initiative individuelle, du travail libre et indépendant...* ». C'est clairement une doctrine de collaboration de classe qui se présente comme une troisième voie réprouvant le « *capitalisme libéral* » et condamnant « *l'expérience marxiste* ». Le thème de l'ascension sociale y est omniprésent, « *on ne naît pas patron, on le devient. Un patron doit être le meilleur employé, le meilleur ouvrier de sa maîtrise.* » Les autres thèmes mis en avant portent sur l'organisation de la profession marquant bien la tendance corporatiste des SPF. Contre la procédure d'arbitrage obligatoire des conflits, rendue obligatoire par le Front populaire, ils proposent qu'en cas de conflit employeur – salarié, de se référer à une Charte du travail (l'expression aura la destinée que l'on sait) qui codifierait la quasi-totalité des rapports entre les producteurs et les employeurs. Les SPF combattront les grèves de 1938 dénoncées comme politiques et soutiendront les mesures de Daladier et de Reynaud, en particulier celles qui reviennent sur les 40 heures.

L'extrême droite va sortir de l'occupation fortement déconsidérée par les crimes, la politique d'asservissement, de persécution et d'extermination des juifs, de répression de la Résistance.

Mais dès 1947 ont lieu les premières tentatives de création de syndicats indépendants très violemment hostiles à la CGT. Cette tentative est portée par des hommes venant de la collaboration, passés par le courant « *Syndicats* », d'exclus du *Parti communiste français*, d'anciens

militants des SPF et de cadres du *Rassemblement du peuple français* (RPF). On les retrouve notamment au sein du *Comité d'études économiques et syndicales* (CEES), fondé en janvier 1947.

Ce groupe de politiciens se place sous le drapeau de l'indépendance syndicale ! Désaccords tactiques, querelles intestines, ce groupe composite s'accorde difficilement. Mais progressivement un noyau se constitue et la Confédération générale des Syndicats indépendants (CGSI) voit le jour officiellement en octobre 1949.

De 1952 à 1961, de nombreux conflits intérieurs viennent gâcher ce bel effort de rationalisation du syndicalisme indépendant. Durant cette période la CGSI va connaître sept scissions suivies de réunions partielles.

Il faudra attendre décembre 1959 avec la création de la Confédération française du travail (CFT) pour qu'un semblant d'organisation se fasse jour. Son premier secrétaire général sera Jacques Simakis, un ancien des SPF. L'implantation de ce syndicalisme sera particulièrement forte dans l'industrie automobile, notamment chez SIMCA et Citroën où les hommes de main de la CFT passent l'essentiel de leur temps à combattre la CGT et ses militants.

En 1975, une crise interne provoque une partition avec la création de l'Union française du travail (UFT). Le brutal assassinat de Pierre Maître devant les Verreries mécaniques champenoises de Reims dans la nuit du 4 au 5 juin 1977 par des nervis de la CFT provoque une intense émotion dans le pays. Elle contraint la CFT lors de son Congrès de Marseille en novembre 1977 à troquer son nom devenu trop lourd à porter pour celui de Confédération des Syndicats libres (CSL).

Sur le plan idéologique, tous ces groupes radicaux se caractérisent par la recherche de la collaboration de classe, l'anticommunisme, leurs accointances avec les forces ultra réactionnaires.

Légende

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

LA RÉSISTANCE, UNE GRANDE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

Il n'étaient pas nombreux ceux et celles qui refusèrent l'occupation de notre pays par l'armée nazie dès 1940, alors que Vichy s'enfonçait dans la collaboration.

Au péril de leur vie, de la torture, la déportation, des fusillades, ils et elles s'engagèrent dans la Résistance, ils et elles étaient tout au plus 240 000 sur 40 millions de Français.

Ils et elles étaient français et étrangers venus de nombreux pays, croyants ou athées, communistes, socialistes, gaullistes, démocrates, syndicalistes.

La Résistance peu à peu s'organise et le 27 mai 1943, sous la responsabilité de Jean Moulin, représentant du Général de Gaulle, se crée le Conseil National de la Résistance (CNR) qui fédère tous les mouvements de la Résistance intérieure.

C'est une étape importante vers la libération et il aura fallu attendre 71 ans pour que cette page importante de notre histoire soit commémorée officiellement. Le CNR a pendant des mois dans la clandestinité élaboré un programme audacieux, progressiste, social, démocratique et laïque pour la France qui sera mis en œuvre dès la libération.

- Le rétablissement de toutes les libertés (de pensée, de conscience et d'expression, presse).
- Le rétablissement de la démocratie en rendant la parole au peuple par le suffrage universel.
- L'instauration de la sécurité sociale et de la retraite par répartition financées par le travail.
- L'organisation de l'économie basée sur l'intérêt général affranchie de l'intérêt privé.

- Le retour à la Nation des grands moyens de production par la nationalisation des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques.
- Le développement des services publics et les statuts des salariés publics et privés.

Ce jour de commémoration n'est ni férié, ni chômé. Cela n'a rien de surprenant quand on sait que le MEDEF et les gouvernements successifs n'ont pas ménagé leurs efforts pour vider de son contenu le programme du CNR et particulièrement le social (sécurité sociale et retraite) ou encore les privatisations avec l'entrée du capital privé dans les entreprises et banques nationalisées (SNCF, EDF-GDF, Renault, Air France, banques...).

C'est aussi la volonté de gommer le rôle déterminant de la classe ouvrière dans la Résistance, ce qui fit dire à François Mauriac *"Seule dans sa masse la classe ouvrière est restée fidèle à la France profanée"*. En ces temps de régression sociale, les luttes d'aujourd'hui contre la casse de la protection sociale et des retraites, contre la baisse du pouvoir d'achat des salariés et des retraités et pour l'emploi sont le prolongement du combat de ceux et celles qui se sont engagés dans la Résistance pour une France de Liberté, de Progrès social, de Paix, de Tolérance, de Solidarité.

Guy TEXIER